

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20160718-2016-07-03-DE
Date de télétransmission : 19/07/2016
Date de réception préfecture : 19/07/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

Identifiant
C3/2016-07-03

Comité syndical 18 juillet 2016 – Parthenay

L'An Deux Mille Seize le dix huit juillet à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Olivier Cubaud a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation :	11 juillet 2016	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	31 titulaires / 31 suppléants	Absents, excusés :	13 titulaires / 31 suppléants
Présents :	18 titulaires / 0 suppléant	Votants :	18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants des titulaires absents	Autres suppléants présents
Val d'Egray	EVRARD Elisabeth,	LEMAITRE Thierry, MORIN Joël		
Gâtine-Autize	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, RIMBEAU Jean-Pierre	BASTY Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe		
Pays-Sud-Gâtine	CHAUSSERAY Francine	BARANGER Johann, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GAMACHE Nicolas, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CORNUAULT Véronique, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé		
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique	COIFFARD Jean-François		

Facturation du coût lié à l'utilisation du véhicule de service

Le Pays de Gâtine dispose (sous contrat de location) d'un véhicule de service pour les trajets effectués par les agents dans le cadre de leurs missions. Ce véhicule est mis à disposition de certaines structures hébergées dans les locaux du syndicat (Tourisme en Gâtine, CARUG) et de dispositifs gérés par le Pays (PLIE, LEADER, SCoT, LIFE, IZH...). Le tarif de facturation pour l'utilisation du nouveau véhicule Toyota Yaris Hybride depuis le 1^{er} avril 2016 se calcule comme suit :

	Coût/mois	Coût/km (base 1250 kms/mois)
Location véhicule	237,94 €	0,190 €
Assurance 464 €/an	38,67 €	0,030 €
Carburant conso 6L/100 kms - coût 1,38€/L	103,5 €	0,083 €
Coût au km	380,11 €	0,303 €

Le Comité syndical autorise le Président à facturer, aux structures / dispositifs qui utilisent le véhicule de service, le coût d'utilisation détaillé ci-dessus (0,303 €/km) pour les déplacements effectués depuis la date d'utilisation du nouveau véhicule soit le 1^{er} avril 2016 et à signer les avenants correspondants avec chacune.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD